

## Zou Vaï : Allez ! on y va

### L'Entreprise à But d'Emploi (EBE) a remis à 28 chômeurs de longue durée leur premier contrat de travail



C'était le 19 octobre dans les locaux de la communauté de communes du Pays d'Apt-Luberon en présence des élus du territoire notamment ceux d'Apt, Gargas et Saint-Saturnin-lès-Apt qui sont partenaires de l'opération. 28 demandeurs d'emploi ont été embauchés sur 58 inscrits. Les prochaines embauches dépendront du développement de l'entreprise EBE Zou Vaï, les postulants étant repérés et préparés par l'association EnSèn sous le contrôle du Comité du Bassin d'Emploi, réactivé pour l'occasion.

EBE ZouVaï fait partie des 50 sites de la 2ème phase d'expérimentation du programme d'Etat TZCLD, lancée en 2022 : *Territoire de Zéro Chômeur de Longue Durée*. La première phase vraiment expérimentale concernant 10 territoires dont celui voisin de Jouques avait été mise en route le 1er janvier 2020.

Auparavant les deux chambres du Parlement avaient voté à l'unanimité en 2016 pour créer ce programme et un Fonds d'expérimentation avec le concours de la Caisse des Dépôts et Consignations pour l'investissement de départ.

Mais l'idée date de 1954 et émane de l'association ATD Quart-monde qui revendique le "Droit au travail" pour tout le monde. Proposition qui sera reprise par d'autres associations comme Emmaüs ou le Secours catholique. D'une manière pragmatique, il s'agit de réserver l'argent que coûte à l'Etat l'indemnisation d'un chômeur de longue durée et de le transformer en salaire.

L'EBE doit cependant répondre à quelques principes. D'abord, issue du milieu associatif elle doit s'inscrire dans la logique de l'Economie sociale et solidaire. Ensuite, bénéficiant de l'apport de l'Etat elle ne doit pas faire concurrence aux entreprises du secteur privé, c'est-à-dire dire qu'elle doit produire dans les interstices du système économique local en investissant des niches vides. Exemple : un projet de méthanisation à partir de déchets végétaux en partenariat avec Lucisol, entreprise citoyenne (voir notre numéro 271 page 10).

Dans le pays d'Apt, l'avant-projet a été porté par la Fondation des trois cyprès qui est abritée par la Fondation de France, ce qui

renforce son expertise. C'est André Jacquet qui en a été la cheville ouvrière. Les élus du département qui contribue à 15 % de la dotation de l'Etat dans le cadre de la politique sociale déconcentrée, et de Communauté de communes dont les maires d'Apt, Gargas et Saint-Saturnin ont rapidement adhéré au projet et Laurent Garcia, adjoint à Gargas a été chargé de mission par l'Interco.

Le président de Zou Maï est Alain Poiret, celui d'EnSène Jean-Pierre Fabre, quant au directeur de l'entreprise, Fabien Baronnier, il lui appartiendra désormais de faire réussir cette belle expérience territoriale. Car au-delà de toutes considérations redonner l'espoir aux gens doit être la première des préoccupations d'une société en tant que telle. Et, si selon Jean-Jacques Rousseau et le préambule de notre Constitution « *tous les citoyens naissent libres et égaux en droit* » pour vivre ils ont aussi besoin du "droit au travail".

C. A.

Zou Vaï : 51 place Saint-Pierre Apt  
07 80 98 02 74